



**Rapport de la délégation parlementaire canadienne
concernant sa participation au Séminaire postélectoral
(Kenya)**

**Section canadienne de l'Association parlementaire du
Commonwealth**

**Mombasa, Kenya
du 4 au 8 mars 2018**

Rapport

Mme Alexandra Mendès, députée, a assisté au séminaire postélectoral à Mombasa, au Kenya, à titre de vice-présidente du Comité exécutif international de l'APC, du 4 au 8 mars 2018.

Les membres nouvellement élus et réélus de l'Assemblée nationale du Kenya se sont vu offrir la possibilité de renforcer leurs connaissances des pratiques et des procédures parlementaires lors d'un séminaire postélectoral, tenu conjointement avec l'Association parlementaire du Commonwealth (APC) à Mombasa, au Kenya, du 4 au 8 mars 2018. Le séminaire postélectoral de l'APC, qui portait sur le thème « Partager nos expériences pour améliorer la bonne gouvernance et protéger continuellement le bien-être de la nation », a permis aux parlementaires récemment élus d'acquérir une meilleure compréhension des principes de la démocratie parlementaire et de renforcer leurs compétences.

L'hôte, l'honorable Justin B. N. Muturi, député et président de l'Assemblée nationale du Kenya, a ouvert le séminaire et a déclaré : « *Les parlements doivent demeurer une source d'inspiration pour la société, et ils doivent aussi porter le fardeau de la réalisation de ces aspirations. Les parlements demeurent une composante intrinsèque du succès que le Commonwealth a mis à profit pour améliorer la démocratie et promouvoir la bonne gouvernance.* » L'honorable Moses Cheboi, député et vice-président de l'Assemblée nationale du Kenya; l'honorable Aden Duale, député et chef du parti majoritaire; et l'honorable John Mbadi, député et chef du parti minoritaire, ont également assisté au séminaire.

Le secrétaire général de l'APC, M. Akbar Khan, a prononcé le discours d'ouverture du séminaire et a déclaré : « *Les séminaires postélectoraux de l'APC sont le reflet de la « mutualité de l'apprentissage », qui est au cœur du mandat de l'APC qui consiste à créer, à développer et à promouvoir une communauté de parlements et de parlementaires qui, individuellement et collectivement, renforcent leur engagement envers la gouvernance démocratique dans l'ensemble de notre Commonwealth.* »

Le Kenya est l'une des plus grandes assemblées législatives parmi les membres de l'APC, et plus de 300 délégués ont participé au séminaire de trois jours, qui a donné aux membres l'occasion de mieux comprendre les systèmes parlementaires et les processus démocratiques qui existent dans d'autres territoires de compétences du Commonwealth. Mme Alexandra Mendès, vice-présidente de l'APC et députée fédérale au Parlement du Canada, a parlé de la discipline de parti (le rôle du whip et le caucus), de l'éthique parlementaire et des codes de conduite; l'honorable Patrick Matibini, Ph. D., président de l'Assemblée nationale de la Zambie et l'honorable Philomena Mwilu, MGH, juge en chef adjointe et vice-présidente de la Cour suprême du Kenya, ont parlé de l'importance de la séparation des pouvoirs entre le législatif, l'exécutif et le judiciaire.

La sénatrice Lucy Gichuhi, du Parlement fédéral de l'Australie, a parlé de son expérience en tant que femme parlementaire; M. Tom Duncan, greffier de l'Assemblée législative pour le Territoire de la capitale de l'Australie et secrétaire régional, Australie, de l'APC, a fait une présentation sur les moyens de relever les défis de la gestion des activités parlementaires; et M. Jerry Hartz, directeur des relations gouvernementales au

National Democratic Institute, a souligné les différences entre le système parlementaire de Westminster et le processus législatif américain.

Conclusion

Pour un parlementaire canadien, la possibilité de participer et de contribuer à un séminaire comme celui offert par l'Assemblée nationale du Kenya est une occasion unique d'échanger sur les bonnes pratiques dans le régime de Westminster ainsi que de comparer et de mettre en contraste les nombreuses façons dont les pays du Commonwealth adaptent la tradition de Westminster à leurs réalités et leurs besoins.

Un organe législatif n'est pertinent que dans la mesure où les gens apprennent à fonctionner selon ses procédures, ses règles et ses traditions. Un séminaire postélectoral offert aux députés nouvellement élus est un bon début. Et, pour ceux qui participent en tant que personnes ressources, cela représente une occasion supplémentaire d'apprendre et d'échanger sur les pratiques exemplaires.

Respectueusement soumis,

Yasmin Ratansi, députée

Présidente de la Section canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)

Dépenses de voyage*

ASSOCIATION

Section canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth

ACTIVITÉ

Séminaire postélectoral (Kenya)

DESTINATION

Mombasa, Kenya

DATES

du 4 au 8 mars 2018

DÉLÉGATION

SÉNAT

CHAMBRE DES
COMMUNES

Mme Alexandra Mendès, députée

PERSONNEL

TRANSPORT

151,10 \$

HÉBERGEMENT

0,00 \$

HOSPITALITÉ	0,00 \$
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	221,03 \$
CADEAUX OFFICIELS	0,00 \$
DIVERS / FRAIS D'INSCRIPTION	0,00\$
TOTAL	372,13 \$

**Toutes les dépenses encourues ont été remboursées par l'Association parlementaire du Commonwealth.*